

GESTION ORGANISATION

A3- Planifier, organiser les travaux et répartir les tâches au sein de l'équipe

Public cible : Parcours CFC (Article 32), Encadrement services Exploitation et Commercial.

Prérequis : Connaissance des techniques de base du métier,
Connaissance des formules mathématiques de base.
Modules B1, A1 et A2 suivis pour les parcours Article 32.

Durée : 1,5 jour.

Objectifs de la formation :

Répartir et organiser de manière efficiente le travail des agents dans le cadre d'un abonnement ou d'un travail ponctuel.

Validation de la formation et Certificat:

Pour les parcours article 32, une évaluation de fin de module valide l'acquis des compétences.

Une attestation de suivi de module de formation de l'École Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront assisté à la totalité du module.

CONTENU DU MODULE

➤ Documents d'organisation

- Le cahier des charges
- Répartition des surfaces
- Les locaux types
- La calculation
- Projet d'organisation
- L'offre de prix
- Les spécificités du site et de la prestation (Sécurité, Sureté, Environnement)
- Modèle de fiche de poste

➤ Principes de base

- Les différents types d'organisation

➤ Planification

- Adaptation de l'organisation
- Planning des opérations
- Répartition des tâches
- Programme de travail

➤ **Gestion des moyens**

- Suivi des produits et des machines
- Check-list d'intervention

➤ **Ressources humaines**

- Programme d'accueil, documents supports
- Information sur le site,
- Accompagnement sur site, points de contrôle

➤ **Gestion des aléas**

- Communication vers le client
- Communication vers le supérieur

Compétences visées :

- ✓ Maîtriser les principes de l'organisation de site
- ✓ Pouvoir mettre en place une organisation site, de chantier en respectant le budget alloué

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Approche théorique de la démarche et des éléments déterminants,

Etude de cas réels, nombreux exercices pratiques.

INSCRIPTION

Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :

- par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté : 4, rampe du Pont-Rouge 1213 PETIT-LANCY
- par email : info@coledelaproprete.ch
- par fax au 022.300.69.83
- online : www.ecoledelaproprete.ch

Groupe de 12 participants maximum.